



Code de l'unité de formation : <i>28 6103 U21 C1</i>	CODE DU DOMAINE DE FORMATION : <i>2057</i>
---	---

### 3. Horaire minimum de l'unité de formation :

<u>3.1. Dénomination des cours</u>	<u>Classement des cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Introduction à la Qualité	CT	<i>B</i>	10
Bien être au travail	CT	J	20
Protection de l'Environnement	CT	<i>B</i>	15
<b>3.2. Part d'autonomie</b>		P	5
Total des périodes			<b>50</b>

v

### 12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'~~AC~~CORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : *23.11.06*.....

Signature :

*J. Leonard*  
J. LEONARD  
Administrateur pédagogique

(2) A compléter

(3) Réserve à l'Administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, V, W - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

réservée à

## **SENSIBILISATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE**

### **1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION**

#### **1.1. Finalités générales**

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

#### **1.2. Finalités particulières**

L'unité de formation doit permettre à l'étudiant :

- ◆ d'approcher les principes de base de la démarche qualité ;
- ◆ d'acquérir les principes fondamentaux du bien être au travail et de la protection de l'environnement.

## SENSIBILISATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE

### 2. CAPACITÉS PRÉALABLES REQUISES

#### 2.1. Capacités

L'étudiant sera capable :

*Pour les compétences technologiques et de communication,*

- ◆ de répondre à des questions de compréhension pour retrouver des informations explicites sur des étiquettes de produits, dans un mode opératoire, ... ;
- ◆ s'exprimer oralement : produire des énoncés variés au message simple mais clair ;
- ◆ mettre en œuvre des techniques de lecture adaptées pour :
  - ◆ repérer des informations essentielles d'un niveau de langue courante
  - ◆ reformuler par écrit un mode opératoire connu et les liens logiques entre les différentes opérations

*Pour les compétences mathématiques,*

- ◆ identifier les données d'un problème (différencier les informations et l'objet du questionnement) ;
- ◆ calculer :
  - ◆ opérations fondamentales sur les réels,
  - ◆ convertir les unités usuelles (longueur, surface, volume et masse).

#### 2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Certificat d'enseignement secondaire inférieur ou C2D

## **SENSIBILISATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE**

### **3 CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Aucune recommandation particulière n'est à prévoir

## **SENSIBILISATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE**

### **4 PROGRAMME DES COURS**

#### **Introduction à la qualité**

L'étudiant sera capable :

- ◆ d'énumérer et d'expliquer les grands principes de la démarche qualité ;
- ◆ de définir les concepts généraux du contrôle de la qualité et utiliser la terminologie adaptée ;
- ◆ d'expliquer les principes directeurs des normes (certification / accréditation) et standards appliqués dans le secteur d'activité .

#### **Bien être au travail**

L'étudiant sera capable :

- ◆ de différencier les lois de base, règlements, codes et normes relatifs au bien-être au travail;
- ◆ d'identifier les causes probables d'accidents et de maladies professionnelles ;
- ◆ de définir les mesures de sécurité passives et actives relatives à un poste de travail ;
- ◆ de justifier l'utilisation de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle;
- ◆ d'identifier et classer les produits dangereux et d'appliquer les mesures de sécurité appropriées à leur manipulation et stockage;
- ◆ d'énoncer les mesures de sécurité à prendre pour la prévention de l'incendie ;
- ◆ d'identifier les risques d'explosion, les risques électriques,... ;

#### **Protection de l'environnement**

L'étudiant sera capable :

- ◆ de déterminer les impacts environnementaux de l'activité professionnelle sur l'air, l'eau, le sol ;
- ◆ d'expliquer les principes directeurs de la gestion environnementale ;
- ◆ de hiérarchiser les risques potentiels liés à l'activité (pollutions, déchets, bruits, vibrations,...) ;
- ◆ de différencier les lois de base, règlements, codes et normes relatifs à la protection de l'environnement

## **SENSIBILISATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE**

### **5. CAPACITES TERMINALES**

Pour atteindre le seuil de réussite, à partir d'une situation concrète relative à une activité professionnelle, l'étudiant sera capable de

- ◆ d'identifier les risques relatifs au bien être au travail, à la protection de l'environnement et au respect des normes qualité, et de proposer une solution au(x) problème(s) rencontré(s).

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ de la précision du vocabulaire utilisé ;
- ◆ de la cohérence et de la pertinence de l'argumentation ;
- ◆ de la rigueur dans le respect de la législation.

## **SENSIBILISATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE**

### **6. CHARGE DE COURS**

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert justifiera de compétences issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du cours concerné.